



Chers collègues,

La nouvelle réglementation européenne en matière de la protection des données (RGPD) est rentrée en vigueur dans l'Union européenne depuis le 25 mai 2018. L'objectif de ce nouveau texte de référence a pour but le remplacement d'une directive datant de 1995.

En France, le cadre du RGPD est transposé dans la législation, le conseil constitutionnel a rendu sa décision le 12 juin 2018 et la loi adaptant le droit français au RGPD a été validée le 20 juin 2018 (Loi n° 2018-493)

A cet effet la **CFE-CGC PROSERVIA** précise sa politique de confidentialité pour vous fournir plus d'informations sur la manière dont nous utilisons vos données personnelles et sur vos nouveaux droits.

Nous recueillons vos informations personnelles lorsque :

- Vous nous contactez par e-mail, téléphone, voie postale ou de toute autre manière
- Vous enregistrez sur notre site Internet
- Vous abonnez à des newsletters, des notifications d'événements ou des informations

Le type d'informations personnelles que nous pouvons collecter :

- Votre nom et prénom
- Vos coordonnées professionnelles (par exemple, votre adresse e-mail, votre numéro de téléphone...)
- Vos informations professionnelles (par exemple, le titre de votre fonction, agence...)

La **CFE-CGC PROSERVIA** collecte et utilise ces informations pour vous envoyer des communications syndicales, tels que lettres d'information et autres invitations à nos manifestations (Permanences syndicale, action collective ...). L'ensemble de ces informations sont utilisées strictement dans l'exercice de nos mandats et prérogatives.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous désinscrire de notre liste d'envoi en nous renvoyant un mail au retour. Sachez également que vous pourrez le faire à tout moment lorsque vous recevrez nos communications.

[Pour plus d'information](#)

